

## Message à tous les <u>éleveurs</u> et <u>intervenants</u> du secteur porcin du Québec

## MISE À JOUR SUR L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION CONCERNANT LA DIARRHÉE ÉPIDÉMIQUE PORCINE (DEP)

## Deux nouveaux cas de DEP au Québec

Tel qu'annoncé dans le dernier message de l'EQSP du 12 juin dernier, les porcelets du site de pouponnière à Roxton Falls en Montérégie ont été déplacés ces derniers jours dans deux sites d'engraissement d'où la déclaration de deux nouveaux cas de DEP.

Une partie du lot a été déplacé sur un site dans une zone à faible densité de production porcine de la MRC du Haut-Saint-François en Estrie.

L'autre partie du lot a été déplacé sur un site dans la MRC du Val St-François aussi en Estrie.

Ces deux sites sont donc en autoquarantaine avec application des mesures de biosécurité rehaussée du Plan d'action de l'EQSP jusqu'au regain de statut négatif.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.

## Mesures de biosécurité

Pour éviter l'introduction de la maladie au Québec, mettre en application les mesures préconisées dans les fiches de biosécurité sur la DEP à l'intention des éleveurs, des abattoirs et des transporteurs et centres de rassemblement accessibles à <a href="https://www.accesporcqc.ca">www.accesporcqc.ca</a> via la section « Publications », «Santé, qualité et traçabilité», «Santé et biosécurité», puis «DEP».